



CONSEIL MUNICIPAL CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L2121-7 du Code général des collectivités territoriales, je vous remercie de bien vouloir participer à la réunion d'installation du Conseil municipal et à l'élection du Maire et des adjoints le :

Samedi 21 mars 2026

à 10 h

Salle du Conseil municipal

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'ordre du jour qui précise limitativement les points sur lesquels devront porter nos décisions.

Convocation : Mardi 17 mars 2026

Le Maire

Nicolas RICHARD





CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

ORDRE DU JOUR

Installation du Conseil municipal et appel des membres

I – ELECTION DU MAIRE

1/ Election du Maire

II – ELECTION ET DESIGNATION DES ADJOINTS

2/ Détermination du nombre d'adjoints

3/ Élection de la liste des adjoints

III – LECTURE ET REMISE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL et REMISE D'UN EXTRAIT DU CODE GENERALE DES COLLECTIVITES LOCALES (L 2121-1 à L 2121-35) RELATIF AUX CONDITIONS D'EXERCICE DES MANDATS MUNICIPAUX